

Comprendre et maîtriser les différents droits/statuts sociaux en agriculture pour anticiper et agir

MINIMA SOCIAUX en AGRICULTURE - RSA et prime d'activité, APL, ASPA... : État des lieux, limites et perspectives pour les paysans-nes

Objectifs

- Être capable d'appréhender et de présenter les principales caractéristiques des aides sociales à l'attention des paysans -nes et ayants droits. - Connaître les acteurs sociaux du monde agricole (interlocuteurs, financeurs...) - Appréhender les modalités

Enjeux

lui est dédié, en mouvement perpétuel. Face aux dispositions sociales en agriculture, nombre d'agriculteurs(trices) et futur(e)s cherchent à connaître et maîtriser ce domaine, dans une approche globale. De plus, le régime sociale agricole (et ses défis à venir) demandent certains savoirs/acquis pour appréhender son fonctionnement, ses dispositifs, ses aides et que l'agriculteur (trice) puisse agir dans ce domaine en connaissance de cause de manière individuelle et collective. Le but de cette formation est de permettre d'actualiser les savoirs et savoir-faire des agriculteurs (trices) dans le domaine des minima sociaux, par un retour sur les fondamentaux les concernant ainsi qu'un état des lieux et une analyse, afin de favoriser la maîtrise du domaine social pour être acteur en tant que ressortissant-e, ainsi que de favoriser leur adaptation aux dernières dispositions, sans compter celles qui pourraient voir le jour, prochainement, qui nécessiteraient une éventuelle anticipation et adaptation. En conséquence, il est nécessaire de se former à ce sujet dès lors que l'on est rattaché à la MSA.

Pré-requis

aucun

Contenu

Matin : Le domaine de la protection sociale agricole, ses dispositifs et leurs spécificités
Tour d'horizon des mesures et dispositifs permettant d'améliorer le revenu et la retraite du paysan -ne, où il s'agit de présenter les dispositifs (historique, chiffres...), les conditions et modalités d'accès :

- RSA et Prime d'activité
- Aide pour le logement (APL)
- ASPA (allocation de solidarité aux personnes âgées)
- et survol d'autres dispositifs (CMU-C...)

Question - Réponses avec les intervenant-e-s extérieur-e-s et les stagiaires

13h00 - 14h00 : Repas

Après Midi : Analyse, réflexions et positionnement autour des Minima Sociaux

Questionnement autour de l'accès de ces dispositifs auprès des publics ciblés :

Démarches, acteurs de l'instruction et de la mise en oeuvre...

Réflexion sur la perception de l'aide perçue par les bénéficiaires et les difficultés que cela soulèvent (anonymat, psychologie, sociale, culturelle...)

Comment on améliore les défauts de ces dispositifs sur la forme et leur mise en oeuvre

sur le terrain pour optimiser l'accès pour les bénéficiaires ? (anonymat, accueil de l'ASPA...)

Comment on améliore les dispositifs sociaux sur le fond (types d'aide, modalités, utilité, impacts, autres leviers...) ? Les revendications de la CP intégrant dispositifs d'aide intégrant la prise en compte de la dimension humaine et les spécificités du domaine agricole.

Synthèse des propositions de la journée, échanges et validation, définition d'une feuille

de route pour la suite.

Conclusion de la journée, Bilan, Évaluation et Perspectives en matière de formation.

17h30 - Clôture de la journée.

Méthodes pédagogiques et moyens matériels :

Tour de table de présentation des stagiaires, de leurs besoins et synthèse

Intervenant(es) extérieur(es) : exposé - questions réponses, échanges sur la base du vécu des stagiaires et de leurs expériences.

Tableau - Support Papier

Travail de questionnements des intervenant-e-s à l'attention des stagiaires et de reformulation pour complément éventuel. Travail de questionnements de l'intervenant à l'attention des stagiaires favorisant l'appropriation des savoirs autour des statuts sociaux, leur réflexion pour proposer et agir dans ce domaine en lien avec leur activité professionnelle.

Dates, lieux et intervenants

26 sept 2017

09:30 - 17:30 (7hrs)

Grande salle de la Confédération paysanne 104
rue Robespierre

Avec l'intervention extérieure de Mme Anne Souffez
Despre

Infos complémentaires

Organisée par FADEAR

Durée de la formation 1 jour(s)

Tarifs

Adhérent 0€

Non adhérent 175€

Non agricole 25€

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Prise en charge intégrale des frais pour les paysans -nes participant(e)s à la formation (déplacement, repas, hébergement et indemnité de remplacement) par la Fadear. Cette formation bénéficie d'un financement du fonds de formation VIVEA 2017 pour les non

Plus de renseignements

Julien Melou

jmelou@fadear.org

FADEAR

104 rue Robespierre - 93 170 BAGNOLET

Taux de satisfaction : %

Le repas du midi est organisé par la FADEAR et son coût est compris dans le coût de la formation ainsi que le petit déjeuner.



Modalités d'accès :

Financier(s)



Bulletin d'inscription Formation proposée par la FADEAR à nous renvoyer.

Nom Prénom :

Structure :

Adresse complète :

Tel et E-Mail :

Attentes particulières vis-à-vis de la formation :

.....

Usage de vos données personnelles

Je note que les informations recueillies par la FADEAR, à partir de ce formulaire, sont nécessaires au traitement de ma demande.
En soumettant ce formulaire, j'accepte que la FADEAR collecte et utilise les données personnelles que je viens de renseigner dans ce
formulaire, dans le but de gérer mes demandes, commandes et abonnements et de constituer un fichier clientèle.

Si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations commerciales de notre part,
merci de le signaler :

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de
portabilité, d'effacement de vos données à caractère personnel, et d'un droit d'opposition et de limitation du traitement de vos données.
Vous pouvez exercer ces droits en nous contactant, à l'adresse suivante : jmelou@fadear.org
Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.